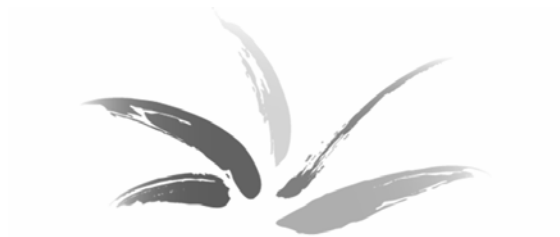


Outil pédagogique



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

avenue E. Mounier 100 – 1200 BRUXELLES

Activités complémentaires au 1^{er} degré :

Sport

D/2007/7362/3/16

Table des matières

Introduction.....	5
Les activités complémentaires : ce qu'elles sont, ce qu'elles ne sont plus	5
Les activités complémentaires : trois opportunités à saisir.....	5
Activité complémentaire « SPORT » au 1 ^{er} degré	7
Compétences à développer au premier degré en éducation physique.....	7
Axe de l'éducation à la santé.....	7
Axe de l'éducation à la sécurité	8
Axe de l'éducation à l'expression	9
Axe de l'éducation sportive.....	9
Balises pour l'organisation des activités complémentaires.....	10
Indications générales.....	10
Mise en oeuvre	11

Introduction

Les activités complémentaires : ce qu'elles sont, ce qu'elles ne sont plus

Les activités complémentaires «visent à assurer à tous les élèves la maîtrise des socles de compétence» (art.10*). Elles sont donc des « activités de soutien ou de renforcement » (art. 2*) du domaine de la formation commune dont elles relèvent. Les activités complémentaires visent donc à assurer la maîtrise, par tous les élèves, des compétences de base. Cet objectif de réussite massive des jeunes fréquentant le 1er degré inscrit celui-ci dans la ligne de l'enseignement du fondement «dont il constitue la troisième étape du continuum pédagogique»(art. 3*).

Les activités complémentaires « ne constituent en aucun cas un prérequis pour quelque option que ce soit au deuxième degré » (art. 10*). Elles ne peuvent être l'occasion d'une présélection des élèves vers des filières déjà hiérarchisées par des «compléments» («français fort », «langue moderne »...) devenant de réels renforcements dualisants.

L'objectif des activités complémentaires change.

Hier, « activités au choix », elles avaient pour fonction d'ouvrir des perspectives aux élèves en leur offrant la possibilité de découvrir des secteurs d'activité non familiers et dans lesquels ils pouvaient s'épanouir, se découvrir un projet d'apprentissage scolaire, voire un projet professionnel.

Aujourd'hui, les activités complémentaires doivent poursuivre l'objectif d'acquisition des compétences de base. Mais des méthodologies alternatives sont préconisées pour y parvenir par d'autres voies que celles communément utilisées dans les cours généraux.

Les activités complémentaires : trois opportunités à saisir

La **diversité des méthodes** et des situations utilisées dans les AC pour soutenir l'apprentissage des compétences de base donne l'occasion à l'enseignant d'observer les stratégies que ses élèves ou qu'un groupe d'élèves utilisent pour s'approprier ou pas une situation nouvelle. Si ces **observations** permettent de détecter celles qui aboutissent, elles permettent aussi d'identifier celles qui ne sont pas utilisées ou celles qui n'aboutissent pas.

(voir H.Gardner**). Ainsi établies, lors des diverses activités proposées, ces observations vont permettre à l'équipe des professeurs d'intégrer davantage les manières d'apprendre de leurs élèves dans leur **dispositif pédagogique d'apprentissage et d'adapter les ajustements d'apprentissage en conséquence.**

Très souvent perçues comme des fautes, les erreurs commises par un élève lors d'une production sont sanctionnées puis corrigées par l'élève. Or, dans un certain nombre de cas, ces erreurs sont révélatrices d'un état des connaissances de l'élève. Par essence, elles permettent de fonder de nouveaux apprentissages. Etant donné que les AC visent l'acquisition des compétences de base par d'autres chemins que ceux empruntés par les cours généraux, **donner aux erreurs ce nouveau statut** est une belle opportunité pour développer un véritable **projet d'apprendre** avec l'élève ou avec le groupe d'élèves.

En même temps que les AC vont faire appel à des chemins d'apprentissage différents pour atteindre les compétences de base, ce serait une belle opportunité d'**évaluer** la maîtrise de celles-ci en utilisant des méthodes différentes. Sachant que si cette diversité des chemins d'apprentissage vise à impliquer davantage l'élève dans un projet d'apprendre, ne serait-il pas intéressant d'aller au bout du raisonnement en l'impliquant dans l'évaluation de ses apprentissages? **Permettre à l'élève de s'exercer à évaluer ses productions** peut non seulement l'aider à mieux cerner les vrais acquis de ses apprentissages mais aussi à changer progressivement les représentations qu'il peut avoir de l'évaluation souvent perçue comme une sanction. Ce rôle plus actif de l'élève dans l'évaluation n'enlève rien aux missions du professeur plus particulièrement dans le processus de la certification des études. Il reste celui qui fournit les informations recueillies dans ses cours et nécessaires au conseil de classe pour décider de la certification des études de l'élève.

*Décret relatif à l'organisation pédagogique du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire MB 31-08-2006

** H.Gardner « Intelligences multiples » publié en 1983 traduction française « les formes de l'intelligence » Ed.O.Jacob 1997

Activité complémentaire « SPORT » au 1^{er} degré

La présente note cherche à baliser l'organisation de ces activités complémentaires dans le domaine sportif. « En vue d'un développement social ou personnel facilité, les activités complémentaires peuvent y être consacrées à l'approche plus spécifique ou à l'initiation à la pratique d'un sport ».

Ces différents éléments repris dans le texte même du décret induisent des indications à propos de la mise en œuvre des activités sportives. Nous les détaillerons plus loin. Mais tout d'abord, il est utile de clarifier les compétences socles qui doivent être renforcées ou pour lesquelles des remédiations peuvent être apportées grâce aux activités complémentaires en éducation physique.

Compétences à développer au premier degré en éducation physique.

Les programmes proposent de centrer les apprentissages sur 4 « macrocompétences » en correspondance avec les 4 grandes finalités du cours qui sont reprises dans les 4 axes du programme: santé, sécurité, expression et éducation sportive. Chacune de ces compétences globales nécessite le développement de compétences motrices, de compétences comportementales et de compétences réflexives sur les actions, dans une démarche d'intégration de ressources diverses issues des domaines définis par le référentiel des socles de compétences: les habiletés gestuelles, la condition physique et la « socio-motricité ». Pour rappel, notons que toutes les compétences du référentiel doivent être exercées mais que la certification à la fin du premier degré ne porte que sur les habiletés gestuelles et motrices et sur la coopération sociomotrice.

Axe de l'éducation à la santé

Appliquer, dans une optique de santé, un programme de maintien ou d'amélioration de la condition physique évaluée par un test fiable.

Compétences motrices

- Réaliser des exercices adaptés à ses capacités pour maintenir ou améliorer les paramètres de sa condition physique (endurance, souplesse, force, vélocité, puissance alactique.).
- Utiliser une technique corporelle visant à gérer le stress dû à des activités exceptionnelles (examens, prestation face à un public, événement particulier).

Compétences comportementales

- Adapter son alimentation en fonction de son poids corporel et de ses dépenses énergétiques habituelles. (nécessité de relais interdisciplinaires en religion, sciences...).
- Adopter un rythme de vie adapté aux activités quotidiennes (habitude d'activité physique régulière, sommeil, travail scolaire, récupération après l'effort.).
- Adopter des habitudes d'hygiène en rapport avec l'effort physique.

Compétences réflexives

- Connaître les principaux effets positifs et négatifs des activités physiques sur l'organisme.
- Utiliser les critères simples d'évaluation des indices de sa condition physique.
- Calculer son indice de masse corporelle.

Axe de l'éducation à la sécurité

Mettre en pratique les moyens de préserver sa sécurité et celle des autres en évitant les chutes et blessures dans des situations de la vie courante (transport de charges, franchissements, utilisation d'échelles, escaliers, à une hauteur de 1,5 mètres maximum, en milieu aquatique...).

Compétences motrices

- Maîtriser les chutes dans différentes directions.
- Maîtriser son équilibre sur support stable à une hauteur ne dépassant pas sa propre taille.
- Transporter des objets usuels lourds suivant les règles d'ergonomie.
- Etre capable de parcourir en nageant une distance de 25 mètres au moins.

Compétences comportementales

- Dans une perspective de citoyenneté, être capable de participer à des actions collectives de sécurité (évacuation de locaux, transport de blessés).
- Garantir la sécurité d'autrui dans les activités du cours.
- Maîtriser ses émotions dans les situations à risque.

Compétences réflexives

- Décrire et justifier les conditions d'application des règles de sécurité dans les actions de transport de charges et dans les déplacements.
- Nommer les risques courus en rapport avec ses capacités d'engager une action adéquate d'aide ou de sauvetage.
- Connaître les règles de sécurité en milieu aquatique.

Axe de l'éducation à l'expression

Présenter à un public restreint de pairs une séquence d'expression gestuelle qui combine les paramètres du mouvement expressif (espace – temps – énergie).

Compétences motrices

- Maîtriser un moyen d'expression gestuelle (mime, expression corporelle...).
- Agir simplement sur les paramètres du mouvement expressif (espace, temps, énergie).
- Jouer un rôle actif dans la mise en place d'une séquence d'expression comme acteur, metteur en scène, technicien ou spectateur.

Compétences comportementales

- Accepter de se présenter devant un public de pairs.
- Reconnaître ses moyens d'expression et ceux des autres.
- Se respecter, s'affirmer en respectant l'autre.
- Percevoir ses états émotionnels avant, pendant et après une présentation de mouvements expressifs.

Compétences réflexives

- Comme spectateur, repérer l'utilisation des paramètres du mouvement expressif dans une séquence d'expression.

Axe de l'éducation sportive

Adapter son comportement aux règles et à l'esprit de deux activités sportives au moins où interfèrent un minimum de quatre acteurs dans des situations de collaboration ou/et d'opposition.

Compétences motrices

- Utiliser les moyens techniques acquis pour pratiquer une activité sportive ou pour l'organiser...
- Développer les capacités physiques nécessaires à cette pratique...
- Perfectionner cette pratique par des exercices adaptés...

Compétences comportementales

- Accepter les règles d'une activité sportive et y adapter ses comportements...
- Adopter des relations interpersonnelles positives et faire preuve de fair-play...
- Adapter ses actions à la limite de ses capacités physiques...

Compétences réflexives

- Connaître les règles et l'esprit d'une activité physique et sportive de compétition ou de loisir sans nécessairement être soi-même engagé en compétition....

Balises pour l'organisation des activités complémentaires

Indications générales

Assurer des apprentissages

- Les A.C. doivent permettre de réels apprentissages et éviter des pratiques essentiellement occupationnelles. Celles-ci ne peuvent être organisées qu'exceptionnellement et de manière ponctuelle comme initiation ou contact avec une nouvelle activité.
- Pour assurer des apprentissages approfondis et renforcés, il faudra éviter le zapping d'activités dans les A.C et prévoir un temps suffisant de pratique pour chaque activité programmée. Dans cette perspective, il serait raisonnable de limiter à 6 le nombre de sports différents utilisés dans le cours durant une année scolaire.
- Comme le cours de formation commune, les activités complémentaires devraient faire l'objet d'une programmation étalée sur le premier degré et prévoyant les productions minimales attendues des élèves.
- Les A.C. pourraient permettre d'assurer la maîtrise de la natation pour tous les élèves non nageurs qui peuvent difficilement être pris en charge de manière adaptée lorsqu'ils se trouvent seuls dans une classe d'élèves sachant nager. Ce serait l'occasion de regrouper les élèves du premier degré qui éprouvent des difficultés en natation et de leur proposer des apprentissages adaptés.
- Ce travail de renforcement et de suivi spécifique pourrait être organisé aussi dans le domaine de la condition physique. Donner goût à une activité physique régulière grâce à des apprentissages sérieux aboutissant à un niveau de maîtrise intéressant serait un objectif à atteindre.
- A chaque séance, la condition physique sera sollicitée de manière consistante, notamment dans les échauffements que les élèves devraient pouvoir progressivement gérer de manière efficace en autonomie.
- Les A.C. pourraient privilégier une évaluation formative du travail des élèves de façon à favoriser les apprentissages et à valoriser les progrès réalisés.

Organisation

- Les activités complémentaires devraient être gérées de manière souple et se baser davantage sur une pédagogie différenciée que les cours de formation commune.
- Les activités pourraient aussi s'envisager comme des préparations à des compétitions sportives permettant à des élèves non inscrits dans des clubs sportifs de se préparer et de participer à des rencontres compétitives.
- Les A.C. devraient se centrer sur des activités non pratiquées dans le cadre du cours de formation commune ou proposer un autre niveau de pratique de façon à pouvoir être perçues par les élèves comme nettement différentes par rapport aux cours habituels.
- Le regroupement de deux périodes consécutives pour ces A.C. permettrait d'organiser un temps de pratique plus proche de la réalité sportive en dehors de l'école. Il pourrait être également l'occasion de remettre au goût du jour les activités gymniques. Enfin, un tel regroupement permettrait de programmer les séances avec un échauffement effectif, un moment d'apprentissage réaliste et un temps de pratique globale suffisant.

Mise en oeuvre

Selon l'objectif prioritaire, **remédiation ou renforcement**, les activités complémentaires s'organisent différemment.

Dans une perspective de renforcement

VOLET CONDITION PHYSIQUE

Le cahier de l'élève « Défi Santé » (G. Carlier, B. Crum, P. Dendoncker, H. Rutten, Editions De Boeck et Wesmael publié en 1995) est un outil très intéressant pour un groupe sportif. Il propose neuf séances de sensibilisation au travail de la condition physique et aboutit à un plan d'entraînement individuel à poursuivre durant toute l'année scolaire ou même durant toute la scolarité.

Il n'est pas toujours possible d'utiliser ce cahier en entier mais il peut servir de support efficace à un travail suivi et progressivement plus autonome des élèves notamment dans le domaine de l'endurance. Dans chaque école, un défi-santé spécifique pourra être programmé en s'inspirant du document existant.

Ce travail pourrait constituer la préoccupation des cours durant la période de septembre à la Toussaint.

La condition physique serait ensuite entretenue par des activités spécifiques dans le cours. Le document "Activités d'Athlétisme" (D/2003/7362/3/02) donne des idées variées pour diversifier les situations d'apprentissage dans ce domaine.

VOLET DÉCOUVERTE SPORTIVE

Dans les activités complémentaires, les élèves pourraient aborder, au moins durant une partie de l'année, des sports qui ne sont pas utilisés dans le cours de formation commune. Il s'agirait uniquement d'une initiation de 3 ou 4 séances permettant aux élèves de maîtriser les gestes techniques de base leur permettant une pratique globale.

Le document "Education à la citoyenneté et jeux sportifs" (D/2006/7362/3/027) est très intéressant à consulter dans cette perspective. Il propose des moyens méthodologiques originaux permettant de poursuivre des objectifs transversaux comme la citoyenneté, le « fair play » ou l'intégration sociale.

VOLET APPROFONDISSEMENT

Les élèves de l'activité complémentaire devraient pouvoir arriver à un niveau de maîtrise supérieur à celui attendu en formation commune dans au moins une discipline sportive. Ils pourraient ainsi se préparer à participer à des rencontres sportives inter-écoles dans le cadre de la FRSEL <http://frsel.be> ou dans des organisations ponctuelles organisées avec des écoles voisines.

Le document "Jeux et sports collectifs" (D/2000/0279/036) sera une aide précieuse dans cette perspective.

Dans une perspective de soutien ou de remédiation

Cela se fera principalement en natation pour les élèves qui ne maîtrise pas au moins une nage.

Le temps consacré aux différents thèmes de travail dépendra du niveau et du type de difficultés des élèves. Il faudra assurer l'accoutumance au milieu aquatique et la maîtrise de la respiration, l'apprentissage technique des gestes natatoires appropriés et le renforcement des qualités athlétiques indispensables (souplesse et endurance principalement).

Nous renvoyons pour organiser ces cours au document « Activités aquatiques » (référence D/2003/7362/3/37) qui présente pour les 4 nages et pour les différents éléments techniques l'analyse des prérequis, les difficultés particulières en rapport avec des situations d'apprentissage adaptées et des suggestions d'activités de perfectionnement.